



TROPHEES REGIONAUX

OCCITANIE – CHASSE DURABLE

DOSSIER D'INSCRIPTION - 2019

Ce dossier d'inscription est à renvoyer par mail, fax ou courrier **avant le 30 Septembre 2019** à votre Fédération Départementale des Chasseurs.

Pour toute demande d'information, contacter la Fédération des Chasseurs de votre département.

Partie 1 - LE CANDIDAT :

L'association de chasse

✧ Nom :

✧ Adresse du siège :

✧ Nom de la personne contact :

✧ Téléphone : ✧ Adresse mail :

✧ Forme juridique: ACCA
 AICA
 Société/ Association de chasse
 GIC, GIEC, GIASC ou autres Groupements de gestion

Partie 2 - TERRITOIRE DE CHASSE, CHASSEURS, ESPACES, ESPECES :

✧ Nombre d'adhérents :

✧ Superficie (ha) :

✧ Altitude minimale (m) : ✧ Altitude maximale (m) :

✧ % de la superficie totale du territoire en :

Forêts :

Terres agricoles :

Landes, friches :

{ **Réserve(s) de chasse :**
Superficie (ha) :

{ **Zones humides :**
Surfaces en eau (ha) :

Dominante forêts et
formations forestières :

Conifères
 Feuillus

Garrigue
 Maquis

Dominante agriculture :

Viticulture
 Arbres fruitiers
 Céréaliculture
 Polyculture
 Elevage
 Autre

Dominante zones humides :

Marais
 Etangs, plans d'eau
 Cours d'eau
 Tourbières
 Littoral (vasières, prés salés...)

✧ Votre association de chasse a-t-elle formalisé par écrit le bail de chasse et son droit de chasser avec le ou les propriétaires ? Oui Non

✧ **Espèces chassables** principales sur le territoire :

Petit gibier de plaine :

- Faisan commun
- Faisan vénéré
- Lapin de garenne
- Lièvre brun
- Perdrix grise
- Perdrix rouge

Canards, oies, foulques :

- Chipeau
- Colvert
- Eider à duvet
- Foulque macroule
- Harelde de Miquelon
- Macreuse brune
- Macreuse noire
- Milouin
- Milouinan
- Morillon
- Nette rousse
- Oie cendrée
- Oie des moissons
- Oie rieuse
- Pilet
- Poule d'eau
- Sarcelle d'été
- Sarcelle d'hiver
- Siffleur
- Souchet

Corvidés :

- Corbeau freux
- Corneille noire
- Geai des chênes
- Pie bavarde

Limicoles :

- Barge à queue noire
- Barge rousse
- Bécasseau maubèche
- Bécassine des marais
- Chevaliers
- Courlis cendré
- Courlis corlieu
- Huitrier pie
- Pluvier argenté
- Pluvier doré
- Vanneau huppé

Oiseaux de passage :

- Alouette des champs
- Bécasse des bois
- Caille des blés
- Grives
- Merle noir
- Pigeon colombin
- Pigeon ramier
- Tourterelle des bois
- Tourterelle turque

Prédateurs terrestres :

- Belette

- Fouine
- Hermine
- Martre
- Putois
- Renard

Grand gibier :

- Cerf
- Chevreuil
- Isard/Chamois
- Mouflon
- Sanglier
- Blaireau
- Daim
- Etourneau sansonnet
- Ragondin
- Rat musqué

Petit gibier montagne

- Gélinotte
- Grand tétras
- Lagopède alpin
- Lièvre variable
- Marmotte
- Perdrix de montagne

✧ **Espèces protégées** remarquables sur le territoire :

Oiseaux :

- Bruant ortolan
- Rollier d'Europe
- Gypaète barbu
- Vautour moine
- Aigle de Bonelli
- Faucon crécerellette
- Râle des genêts

- Balbuzard pêcheur
- Milan royal
- Vautour Moine
- Vautour percnoptère
- Cochevis de Thékla
- Oedicnème criard

- Macareux moine
- Alouette calandre
- Pie-grièche à tête rousse
- Traquet oreillard
- Outarde canepetière
- Glaréole à collier
- Goéland railleur

Autre :

Mammifères :

- Loup
- Ours

- Vison d'Europe
- Desman

- Loutre
- Autre :

Partie 3 – EXPOSE DE L' « OPERATION CHASSE DURABLE » :

Toutes les questions concernent les pratiques et actions mises en œuvre dans votre association de chasse. Essayez de répondre à un maximum de questions, en cochant les cases et en donnant des exemples précis.

I. Gestion de la chasse

a. Pratique de la chasse et réglementation

1. Quels **modes de chasse** les adhérents de votre association pratiquent-ils sur votre territoire ?

Petit gibier

- Chasse devant soi (sans chien) Chasse au chien courant Battue avec rabatteurs
 Chasse au chien d'arrêt Autre :

Grand Gibier

- Battue au chien courant Poussée silencieuse Chasse à l'affût
 Chasse à l'approche Chasse au petit chien (teckels, terriers...)
 Recherche au sang

Gibier de passage

- Palombière, cabane ou pantès Chasse devant soi Chasse au poste de tir (affût...)
 Autre chasse traditionnelle :

Gibier d'eau

- Chasse à la botte Chasse à la passée Chasse à la hutte
 Chasse au hutteau mobile Autre :

Autres modes de chasse

- Chasse à l'arc Grande vènerie Petite vènerie
 Vènerie sous terre Chasse au vol Autre :

2. En moyenne, les adhérents sont **propriétaires de combien de chiens** ?

- Aucun Un Deux Autre :

3. Les propriétaires de chiens participent-ils à des activités cynophiles ?

- Concours Dressages Autre :

4. Par rapport à une **éthique de la chasse**, avez-vous mis en place ?

- Une charte Des animations / discussions autour du thème Une sensibilisation aux comportements responsables

5. Votre association possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

- Oui Non

Si oui, **veuillez joindre le règlement intérieur** à ce dossier.

b. Formations et information

6. Votre association met-elle en place des **formations** pour les adhérents ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

7. Les adhérents participent-ils à des formations organisées par la Fédération départementale ?

Aménagements favorables à la faune

Sécurité

Hygiène de la venaison

Aucune

8. Mettez-vous à disposition des **informations** au siège de votre association concernant... ?

La chasse en général

Les espèces chassables, protégées et leur identification

La législation, les activités illicites

Les équipements autorisés

La collecte des cartouches

l'hygiène de la venaison

La réglementation

Aucune

c. Accueil et convivialité

9. Votre association réalise-t-elle des **journées d'animation** ?

Ball-traps

Tombolas

Fêtes de la chasse

Lotos

Salons

Repas

10. Votre association accueille-t-elle de **nouveaux chasseurs** sur son territoire de chasse ?

Non, il y a déjà trop peu de gibier

Non, pour d'autres raisons

Oui, c'est une nécessité pour la gestion du gibier

Oui, pour la solidarité cynégétique et le maintien de la chasse

11. Si oui, comment votre association recrute-t-elle de nouveaux chasseurs ?

Par une aide technique et financière (société de chasse et/ou fédération)

Par de la communication auprès des jeunes

Par une journée d'accueil des nouveaux arrivants, organisée par l'association

Par un parrainage

Par une tarification adaptée pour les premières années de pratique

Par un renforcement des aménagements et des actions de développement du petit gibier

Grâce à des modes de chasse diversifiés

Autre :

12. Votre association favorise-t-elle **l'accès pour tous** à la chasse ?

Oui Non

Si oui, comment ?

Chasse accompagnée

Journées d'initiation

Autres :

13. Combien y a-t-il de nouveaux chasseurs cette année ?

Parmi eux, combien de **jeunes chasseurs** (-de 25 ans) ?

14. Quel est le pourcentage de **chasseurs extérieurs à la commune** par rapport au nombre de chasseurs adhérents ? %

15. Combien y a-t-il de **chasseresses** dans votre association ?

d. Sécurité

16. Y a-t-il des chasseurs ayant le **brevet de secourisme** dans votre association ?

Oui

Non

17. Y a-t-il des chasseurs ayant suivi la **formation à la sécurité** de la Fédération départementale ?

Oui

Non

18. Quelles **pratiques de sécurité** réalise votre association ?

Banderoles en battue

Miradors

Participation à des formations

Vêtements colorés

Matérialisation des postes

Mise à disposition d'informations sur la sécurité

Panneaux d'information

Rappel des règles de sécurité avant chaque chasse

Autre :

II. **Gestion cynégétique et environnementale**

a. Gestion de la faune sauvage et suivis

19. Par quelles actions votre association participe-t-elle à la **gestion des espèces** ?

Plan de gestion, plan de chasse pour une utilisation durable

Adaptation des prélèvements (PMA)

Limitation des jours de chasse

Comptage de gibier, bilan annuel

Carnets de prélèvement renvoyés à la Fédération

Recueil des tableaux de chasse et analyses statistiques

Introductions (prélâchers, élevage, nichoirs...)

Lâchers de tir

Lâchers de repeuplement

Régulation des nuisibles (piégeage)

Surveillance du territoire, du braconnage, police et régulation

Autre :

b. Gestion des territoires

20. Par quelles actions votre association participe-t-elle à la **gestion des territoires** ?

Abreuvoirs, points d'eau

Lavognes, mares, étangs

Agrainage raisonné

Cultures de céréales

Cultures diversifiées (mélanges de semences)

Jachères fleuries

Eléments linéaires et ponctuels (haies, murets)

Garennes

Réflexion d'un territoire en mosaïque, corridors écologiques

Débroussaillage, gyrobroyage, ouverture de chemins

Entretien des zones humides (plantes invasives)

Pose de clôtures

c. Gestion du grand gibier et de ses dégâts

21. Comment votre association gère-t-elle les **dégâts de grand gibier** ?

- Cultures de dissuasion Agrainage dissuasif Pose de clôtures Augmentation de la pression de chasse pour le grand gibier Consultation systématique des agriculteurs locaux

III. **Communication et image de la chasse**

a. Image de la chasse

22. Quelles actions votre association engage-t-elle pour apporter sa contribution à

l'amélioration de l'image des chasseurs ?

- Présentation de la société de chasse lors de la « journée d'accueil des nouveaux habitants » organisée par votre commune
- Invitation des non chasseurs :
- A une chasse chaque année
 - A un repas de dégustation de gibier avec votre société de chasse
 - A participer aux actions de gestion de vos territoires (comptages, aménagements...)
- Participation à des journées d'éducation à l'environnement
- Adhésion à des associations naturalistes et/ ou défense de l'environnement
- Participation à une journée de promotion de la chasse
- Don ou commercialisation de la viande de gibier pour faire découvrir le gibier aux non chasseurs et aux citadins

23. Quels **projets ou animations nature** votre association mène-t-elle avec les écoles, afin de faire connaître le travail de gestion du chasseur ?

- Plantation de haies, d'arbres, de cultures Comptages Miradors pédagogiques
- Présentation de la faune Nettoyage du territoire, chantiers nature Journées découverte de la tradition cynégétique locale

b. Communication

24. Votre association diffuse-t-elle ses démarches et projets **auprès du grand public** à l'aide de moyens audio, visuels, papiers... ? Oui Non

Si oui, par quels moyens ?

IV. Contribution à la protection de la nature et de la biodiversité

25. Votre association participe-t-elle à des actions de **protection de la nature et de la biodiversité** ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

- Actions de réhabilitation de milieux naturels de la faune
- Actions de protection d'espèces patrimoniales (Outarde, Aigle de Bonelli...)
- Etudes scientifiques, de recherche, de suivi faune et flore
- Autre :

26. Votre association participe-t-elle à des actions relatives à la **protection de l'environnement** ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

- Mise en place d'un système de collecte des déchets issus de la chasse du grand gibier (équarrissage par exemple)
- Ramassage des cartouches usagées
- Chantiers de nettoyage
- Participation à la surveillance sanitaire de la faune sauvage
- Autre :

V. Contribution au développement des communes rurales

27. Votre association vend-elle ou cède-t-elle gratuitement **de la venaison** ?

Oui Non

Si oui, à qui ?

- Aux boucheries, charcuteries locales
- Aux banques alimentaires
- A des restaurants locaux
- Par des dons aux écoles
- Par des dons aux maisons de retraite
- Autre :

28. Votre association collabore-t-elle avec les **gestionnaires de territoire** (agriculteurs, forestiers, propriétaires de terres) ?

Oui Non

Si oui, par quelles actions ?

- Prise en compte d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique (actions de conciliation entre les chasseurs et agriculteurs)
- Pâturage sur des terrains appartenant aux chasseurs
- Gestion des forêts par les chasseurs (conciliation chasseurs-forestiers)
- Implantation de cultures spécifiques (pour l'apiculture exemple)
- Autres :

29. Votre association met-elle en place des actions en collaboration **avec les autres usagers de la nature** ? Oui Non

Si oui, avec quels usagers ?

- Randonneurs Cavaliers Pêcheurs
 Vététistes Conducteurs d'engins motorisés Autre :

Exemples d'actions :

30. Votre association participe-t-elle à des projets collectifs mis en œuvre **sur la commune et avec les communes alentours** ? Oui Non

Si oui, avec qui ?

- Avec la collectivité territoriale, avec d'autres organismes Avec les gestionnaires d'une zone pilote Avec les associations de chasse voisines Avec des techniciens spécialisés

Exemples de projets :

VI. Votre action

Résumez en quelques lignes, au regard des critères de sélection du règlement (Article 5), **vosre action ou vosre réalisation** susceptible de retenir l'intérêt du jury (10 lignes maximum) :

Si vosre association est lauréate, à quoi va-t-elle **destiner les fonds reçus** (3 lignes maximum) ?

» **Nous vous remercions de vosre participation.**

Les associations lauréates seront contactées par la Fédération départementale par mail, courrier ou téléphone et concourront au classement régional.

Fait à

le